

RENCONTRE AVEC MR VIGNERON du 6 juillet

Avenir, organisation, climat social... le PDG optimiste !

Vendredi 6 juillet, le PDG du groupe, Mr Vigneron, ainsi que le Directeur Industriel, Mr Bonnefis, étaient présents sur le centre pour assister à l'inauguration de la DTMAT. Le PDG souhaitait rencontrer les organisations syndicales. Malgré une courte entrevue, la CFDT en a profité pour évoquer certains sujets tullistes.

Avenir d'APC

La CFDT a tenu à aborder les perspectives industrielles du centre de Tulle notamment sur l'Activité Petit Calibre après 2009. Mr Vigneron n'a pu nous apporter de réponse sur l'avenir de cette activité après la fin des rénovations du Famas. Il nous a tout de même indiqué qu'une compétition existait entre la 7-62 et la MAG allemande et qu'une issue favorable pouvait être envisagée. Pour ce faire, la réalisation du Famas est un moyen de prouver notre compétence dans ce domaine et d'assurer notre réussite commerciale. Le PDG souhaite d'ailleurs obtenir une pleine cadence dès le mois de septembre, dans ce secteur.

TT/TS

La CFDT a soumis l'importance d'un investissement au niveau TT/TS à Mr Vigneron. En effet, une remise à niveau et une modernisation plus particulièrement au traitement thermique nous semble nécessaire voir primordial quant à l'avenir de toutes nos activités sur le centre. Mr Bonnefis a tenu à nous préciser qu'il nous faut une gamme pertinente de moyens et qu'une rationalisation est nécessaire -serait-ce pour se justifier du passé ?- Ceci dit, aujourd'hui, il précise que ces installations sont stratégiques pour l'usinage et que deux process TT vont être récupérés sur Roanne. Le PDG comprend la cohérence de cette stratégie qui lui a été présentée par le Directeur du centre pour « avoir toutes les cordes à notre arc ». Il tient cependant à préciser qu'il regardera les chiffres et l'équilibre économique.

Embauches

La question des intérimaires a été évoquée, la CFDT a mis en avant la présence de 42 personnes intérimaires sur le centre pour un effectif de 148, soit près de 30%. Elle a aussi alerté le PDG sur le fait que certaines activités comme LTSA13 sont maîtrisées uniquement par des personnels intérimaires et qu'un besoin de renforcer les soutiens de production s'impose. Mr Bonnefis nous explique qu'une analyse poste par poste est en cours, nous précisant bien que ce ne sera jamais du 100% et que la direction souhaite garder un « matelas » d'intérimaires. La CFDT, tout en comprenant la prudence de la direction, estime qu'un certain nombre d'embauches est nécessaire. Mr Vigneron évoque pour sa part la future commission économique du CCE laissant penser qu'un plan d'embauches pour l'ensemble du groupe sera présenté lors de celle-ci fin juillet. La porte semble ouverte... la CFDT s'y glissera de nouveau pour privilégier les embauches en CDI.

Salaires/climat social

Pour le PDG : **Pas D'augmentation Générale...**

Le PDG ne change pas son discours sur sa politique salariale et ne souhaite toujours pas accorder d'Augmentations Générales. Quant au problème tulliste de disparités de coût du marché, il indique que le budget « augmentations catégorielles » pour le centre de Tulle tient compte de ce point. Soit, qui vivra, verra... Mais n'accorder aucune AG risque de faire grandir un climat social néfaste accentué aussi par l'attitude du PDG concernant la dénonciation des usages.

Pour conclure, le PDG nous a fait part de sa satisfaction et de son optimisme sur l'évolution du centre de Tulle. Il souhaite que l'on garde un socle défense mais envisage une hausse à 35% sur les activités civiles. Il estime que Nexter Mécanics possède beaucoup d'atouts même s'il reste du « boulot » en termes de productivité et de satisfaction client. Il ajoute qu'une organisation nouvelle doit être étudiée, celle-ci comprenant aussi la renégociation des accords et qu'il faudra trouver le bon compromis, tout en précisant la particularité du centre de Tulle par rapport à Nexter Systems et laissant sous-entendre des ajustements locaux. La CFDT entend bien ce message mais pour l'heure, le centre de Tulle appartient comme les autres au groupe Nexter et à l'Unité Economique et Sociale mise en place et qui prévoit des négociations centrales donc un cadre d'accords communs...